



Européenne Expertise

FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

13 rue du Général Leclerc
92136 ISSY LES MOULINEAUX

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de la Compagnie des Commissaires aux comptes de la Cour d'appel de Paris
Président d'Honneur de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers
11, Rue Saint Augustin - 75002 PARIS
Téléphone : 01 42 61 19 14 - Télécopie : 01 42 61 54 90
N° intracommunautaire : FR 313 534 868 89
E-mail : jacques.duret@europeenneexpertise.fr
Site internet : www.europeenneexpertise.com

Sommaire

I - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

1 – Opinion	3
2 – Fondement de l’opinion	3
2.1 – Référentiel d’audit.....	3
2.2 – Indépendance	3
3 – Justification des appréciations	3
4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents	4
5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l’association relatives aux comptes annuels.....	4
6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels.....	5

II - RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aux adhérents,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Fédération Nationale des Chasseurs » relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} juillet 2024** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons continué à contrôler toutes les modalités d'applications comptables de la nouvelle loi de chasse de 2019.

- Avec la loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019, les fédérations des chasseurs se sont vues confier des actions concourant directement à la protection et la reconquête de la biodiversité. Pour financer ces actions, un « fonds biodiversité » a été constitué, alimenté par une éco contribution prélevée par les fédérations des chasseurs, de 5€ sur les permis de chasse validés dans l'année, tandis que l'Etat abonde à hauteur de 10€ par permis de chasse validés dans l'année.
- Mise en place de la nouvelle réforme de la chasse concernant la mise en place d'une comptabilité Unique
- contrôle des trois sections analytiques :
 - dégâts
 - gestion
 - écocontribution
- contrôle de l'application de la convention cadre n° OFB .21.1293 relative à la mise en œuvre du soutien financier OFB jusqu'au 30.06.2026 (justification des opérations biodiversité au 30.06.23)

Faits caractéristiques :

Suite aux remarques faites dans nos précédents rapports (projets biodiversité OFB) et suite à un suivi rigoureux, nous constatons maintenant qu'un déroulement normal s'effectue entre les projets terminés et les exercices comptables.

Rappel

Après avoir contrôlé le fonds biodiversité, nous avons constaté, tous les ans, une sous-utilisation du fonds (5 € pour le fonds chasseur et 10 € pour le fonds OFB) qui est en augmentation. Malgré une lettre de clarification de l'OFB, je pense qu'une analyse plus approfondie sur le plan comptable et juridique de ces reliquats doit être définie rapidement tout en tenant compte indépendamment du fonds chasseur que de l'apport de l'Etat (OFB). Un autre projet doit trouver une solution, certains projets sont en sous-consommation (voir PB comptable).

Rappel

Conformément à l'obligation de transparence introduite par l'article 20 de la loi n° 2006 (du 23 mai 2006) relative à l'engagement éducatif, si, le budget annuel d'une Fédération est supérieur à 150 000 € et si elle reçoit une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale de plus de 50 000 €, une Fédération doit publier notamment les comptes annuels chaque année et dans le compte financier, les rémunérations de ses trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature (cette mention doit être systématiquement indiquée).

Cette obligation n'est pas facultative mais **obligatoire** ; Je vous demande, à juste titre, que cette mention soit systématique dans vos comptes et dans les annexes de ceux-ci pour tous les exercices suivants.

Malgré les crises sanitaires successives et la diminution du nombre de chasseurs, l'entreprise constate que celles-ci n'ont pas eu un impact significatif sur sa trésorerie et ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'Audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus ; Nous n'exprimons pas d'opinion sur des comptes pris isolément.

4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Paris
Le 1^{er} février 2026

J.DURET – F. ROUILLE

Commissaire aux comptes inscrit – Chargé de mission



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Description des conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Convention à durée indéterminée de mise à dispositions de locaux au bénéfice du Syndicat National des Chasseurs de France, concernant les biens immobiliers pour la période du 01/07/2024 au 30/06/2025, 13 Rue du Général Leclerc – 92130 ISSY LES MOULINEAUX, à laquelle sont attachées des prestations de services.

Les subventions ont été versées au titre de l'exercice 2024/2025 (voir lettres d'engagements et conventions signées).

Convention à durée indéterminée signée le 25 mars 2003 entre la FNC et L'UNFDC, la FNC assurant l'ensemble des prestations pour le compte d'UNFDC.

Convention à durée indéterminée signée le 25 mars 2005 entre la FNC et la Fondation des Habitats Français et la faune sauvage pour la mise dispositions de locaux, sis au 13 Rue du général Leclerc 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

FAIT à PARIS,
Le 1^{er} février 2026

J. DURET – F. ROUILLE
Commissaire aux comptes inscrit – Chargé de mission



In Extenso

Associations, Fondations, Fonds de dotation

ASSO FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

Comptes annuels

Bilan au 30/06/2025

13 RUE DU GENERAL LECLERC
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
SIRET : 43922015300027

IN EXTENSO ANGERS
2 boulevard Albert Blanchoin
49010 Angers cedex

Tél : 02 41 80 18 18

Sommaire

VOTRE ANNÉE EN RÉSUMÉ

Votre année en résumé association	1
-----------------------------------	---

ATTESTATION - SIGNATURE NUMÉRIQUE

Attestation avec conclusion favorable sans observation - Signature numérique	2
--	---

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
Annexe au bilan association	7
Annexe au bilan association (suite)	8
Règles et méthodes comptables	9
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Etat des créances	13
Etat des dettes	14
Variation des fonds propres 431-5	15
Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation	16
Etat des provisions et dépréciations	17
Effectif moyen	18
Engagements financiers	19
Charges à payer et produits à recevoir	20
Produits et charges constatés d'avance	21
Détail du résultat exceptionnel	22
Ventilation du résultat de l'exercice	23
Tableau de financement modèle PCG	24
Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants	25

Votre année en résumé

FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

en quelques chiffres

Clôture : 30/06/2025

TOTAL RESSOURCES
-2 % Diminution de -927 K€

42 717 K€

RESULTAT
3 % des ressources

1 459 K€

FONDS DE ROULEMENT

10 628 K€

BESOIN
EN FONDS DE ROULEMENT

-7 374 K€

TRESORERIE

18 002 K€

FONDS PROPRES

17 238 K€

ENDETTEMENT FINANCIER NET

K€

CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT

2 251 K€

Attestation

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 'l'association' FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS relatifs à la période du 01/07/2024 au 30/06/2025 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	36 621 169 €
Produits d'exploitation :	42 717 136 €
Résultat net Comptable :	1 459 224 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ANGERS

Le

Guillaume CAUCHARD
Expert-comptable associé

Signé par Guillaume Cauchard
Le 1 déc. 2025

In Extenso
signature électronique



doc_z71g
tx_aOKaDGqzr5B4

Comptes annuels

Bilan Actif

	Du 01/07/2024 au 30/06/2025			Au 30/06/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	7 089 043	2 636 841	4 452 202	2 325 840
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	50 737		50 737	708 478
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 339 331	2 128 431	210 900	261 536
Installations techniques, matériel et outillages industriels	992 622	102 565	890 057	394 425
Autres immobilisations corporelles	1 137 004	530 607	606 397	113 588
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	880 000		880 000	880 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 224		11 224	11 224
TOTAL I	12 499 962	5 398 445	7 101 517	4 695 090
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT	II			
Stocks et encours	72 563	7 196	65 367	95 607
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	546 857		546 857	321 242
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	10 446 181		10 446 181	11 980 964
Valeurs mobilières de placement	9 914 869	127 787	9 787 082	2 360 124
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	8 214 722		8 214 722	22 122 007
Charges constatées d'avance	458 465		458 465	155 337
TOTAL III	29 653 656	134 983	29 518 673	37 035 280
Frais d'émission des emprunts				
IV				
Primes de remboursement des obligations				
V				
Ecart de conversion actif	978		978	
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	42 154 597	5 533 428	36 621 169	41 730 370

Bilan Passif

	30/06/2025	30/06/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	195 072	195 072
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	15 583 917	13 025 951
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 459 224	2 557 966
	Situation nette	17 238 213
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	17 238 213
	II	
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 886 673	3 589 682
	TOTAL III	2 886 673
PROVISIONS		
Provisions pour risques	195 930	164 393
Provisions pour charges	281 424	259 633
	TOTAL IV	477 354
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	13 491	13 491
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 743 865	1 790 579
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 269 566	1 115 571
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 976 291	14 502 481
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 715	4 515 553
	TOTAL V	16 018 928
	VI	
Ecart de conversion passif		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	41 730 370

Compte de résultat

	30/06/2025	30/06/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	28 819 304	29 113 525
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	47 688	56 002
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	480 942	270 674
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	10 330 544	10 773 314
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	471 909	637 354
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	115 478	99 323
Utilisations des fonds dédiés	2 449 006	2 693 428
Autres produits	2 265	809
	TOTAL I	42 717 136
		43 644 428
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	30 701	52 527
Variation de stocks	23 044	-39 126
Autres achats et charges externes	10 879 361	11 087 361
Aides financières	18 339 528	18 531 852
Impôts, taxes et versements assimilés	516 542	435 181
Salaires et traitements	3 120 674	2 899 510
Charges sociales	1 611 662	1 477 564
Dotations aux amortissements et dépréciations	694 943	650 212
Dotations aux provisions	24 097	42 740
Reports en fonds dédiés	1 203 657	1 673 344
Autres charges	5 262 702	4 898 632
	TOTAL II	41 706 910
		41 709 796
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 010 226
		1 934 633
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	718 776	850 816
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	1 657	5 710
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	720 432
		856 526
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	73 217	54 089
Intérêts et charges assimilées	864	15 578
Différences négatives de change	1 759	12 754
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	75 839
		82 421
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	644 593
		774 105
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	1 654 819
		2 708 737

Compte de résultat (Suite)

	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	14 900	52 361
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	14 900	52 361
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	31 348	3
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	31 348	3
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-16 448	52 358
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	179 146	203 129
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	43 452 468	44 553 315
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	41 993 244	41 995 349
EXCEDENT OU DEFICIT	1 459 224	2 557 966
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 36 621 169 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 1 459 224 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

La Fédération Nationale des Chasseurs assure la représentation des fédérations départementales et interdépartementales des chasseurs à l'échelon national et coordonne leurs actions et activités.

La Fédération Nationale des Chasseurs est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse ainsi que la représentation des chasseurs et des intérêts cynégétiques.

Elle conduit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apporte un soutien financier à leur réalisation.

Elle gère un fonds dédié à la protection et à la reconquête de la biodiversité qui apporte un soutien financier aux actions des fédérations départementales, régionales et nationales des chasseurs dans la cadre d'une convention avec l'Office français de la biodiversité.

Elle est dotée d'un conseil scientifique et technique chargé de coordonner les études des fédérations en matière de gestion des espèces sauvages.

Elle contribue à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, la protection de la faune sauvage et des habitats et les conditions d'exercice de la chasse.

Elle participe aux politiques publiques nationales en matière de conservation de la biodiversité et de gestion de la faune sauvage ainsi que des risques sanitaires concernant la faune sauvage.

Elle établit le programme et les conditions de réalisation de la formation décennale obligatoire des chasseurs prévue par l'article L 424-15.

Elle contribue à la politique de sécurité publique par ses missions de gestion du fichier des validations du permis de chasser, conformément à l'article L 423-4.

Elle participe à ce titre aux politiques nationales de sécurité et elle est consultée sur la politique nationale en matière de police de la chasse et de la biodiversité.

Annexe au bilan association (suite)

Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Elle élabore une charte de la chasse en France pour exposer les principes d'un développement durable de la chasse et sa contribution à la conservation de la biodiversité. Ce document établit un code de comportement du chasseur et des bonnes pratiques cynégétiques que chaque fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs et ses adhérents doivent mettre en œuvre.

Elle peut-être consultée par le ministre chargé de la chasse sur la mise en valeur du patrimoine cynégétique, la protection de la faune sauvage et de ses habitats et les conditions de l'exercice de la chasse.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Le siège social de la Fédération est fixé au 13 Rue du Général Leclerc à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130)

Détail des cotisations, concours publics et subvention d'exploitation :

Les cotisations inscrites dans le compte de résultat d'un montant total de 28 819 304 € se décomposent ainsi :

- Permis de Chasse :	24 029 943
- Contributions Fonds chasseur :	4 625 505
- Cotisations des FRC & FDC :	95 300
- Reliquat réforme :	68 556

La ligne concours publics et subventions d'exploitation inscrites dans le compte de résultat pour un montant de 10 330 544 € et se décompose :

- Subventions reçues :	173 509
- Compensation OFB - transfert de missions :	9 125 000
- Financement projets écocontribution :	1 032 035

L'Ecocontribution :

L'écocontribution est un fonds destiné aux Fédérations départementales, régionales et nationale des chasseurs qui a pour objectif d'accentuer la contribution du réseau cynégétique à la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la biodiversité. Le fonds Ecocontribution est alimenté par le fonds chasseurs (via les permis de chasser), et par une contribution de l'OFB. Le mécanisme de financement mis en place n'a pas d'incidence dans la détermination du résultat de la FNC puisque les ressources attribuées ont pour contrepartie, à l'euro près, l'engagement de dépenses dans le cadre de la réalisation du projet.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 36 621 169 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 459 224 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais et accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.70%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 281 424 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 2 886 673€

Compte tenu de la clôture officielle par l'O.F.B. des premières vagues ECC, précisant le caractère définitif du financement OFB sur les saisons 19-20 et 20-21 correspondantes, avec perte du reliquat par rapport aux sommes réservées par l'Office sur ces saisons (10€ par chasseur), la contrepartie de ce reliquat en « 5€ fonds Chasseurs » a été entièrement comptabilisée en fonds dédiés (1 744 152 €).

La F.N.C. en définira le traitement et l'usage appropriés

Contributions volontaires en nature

L'association de fait pas appel au bénévolat et ne bénéficie d'aucune mise à disposition gratuite. De ce fait, aucune contribution volontaire en nature n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Informations requises par l'article R123-198-9e du code du commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 40 800€.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Informations requises par l'article A823-20 du code du commerce

Sur l'exercice, l'entité a procédé à un changement de méthode comptable pour l'amortissement des radars passant à 10 ans au lieu de 4 ans.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 974 972		1 924 911	
TOTAL	6 974 972		1 924 911	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre	1 474 666			
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions	864 665			
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	439 406		642 693	
- Générales, agencements et aménagements divers	126 767			
Matériel :				
- De transport			560 821	
- De bureau et informatique, mobilier	512 617		22 206	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	3 418 121		1 225 720	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations	880 000			
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	11 224			
TOTAL	891 224			
TOTAL GENERAL	11 284 317		3 150 631	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 760 103	7 139 781	
TOTAL		1 760 103	7 139 781	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre			1 474 666	
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.			864 665	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage		89 476	992 622	
- Gales, agencements et aménagements divers		16 596	110 172	
- De transport			560 821	
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier		68 812	466 011	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		174 884	4 468 958	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			880 000	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			11 224	
TOTAL			891 224	
TOTAL GENERAL		1 934 986	12 499 962	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice		
Frais d'établissement et développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 940 654	483 636		2 636 841		
TOTAL		3 940 654	483 636		2 636 841		
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui		1 225 874	47 162		1 273 036		
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		851 921	3 474		855 395		
Installations techniques, matériel et outillage industriel		44 981	78 236		102 565		
Installations générales, agencements et aménagements divers		97 516	9 457	16 596	90 377		
Matériel de transport			29 997		29 997		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		428 281	50 763	68 811	410 233		
Emballages récupérables et divers							
TOTAL		2 648 573	219 089	85 406	2 761 604		
TOTAL GENERAL		6 589 227	702 725	85 406	5 398 445		
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES			TOTAL GENERAL NON VENTILE		
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 224		11 224
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	546 857	546 857	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	3 500	3 500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques	6 315	6 315	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	252 951	252 951	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	10 183 415	10 183 415	
Charges constatées d'avance	458 465	458 465	
	TOTAL	11 462 727	11 451 503
			11 224

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 743 865	1 743 865		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	417 640	417 640		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	421 001	421 001		
Impôts sur les bénéfices	283 898	283 898		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 098	25 098		
Autres impôts, taxes et assimilés	121 929	121 929		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	13 491	13 491		
Autres dettes	12 976 291	12 976 291		
Produits constatés d'avance	15 715	15 715		
TOTAL	16 018 928	16 018 928		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	195 072				195 072
Ecart de réévaluation					
Réserves	13 025 951	2 557 966			15 583 917
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	2 557 966	-2 557 966	1 459 224		1 459 224
Situation nette	15 778 989		1 459 224		17 238 213
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	15 778 989		1 459 224		17 238 213

Commentaire

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice		
			Montant global	dont rembours.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
LivePerdrix	57 723		57 723				
Sagir	214 244		214 243		223 938	223 939	
Eco-contribution (projets FNC)	2 115 901		2 177 039		979 719	918 581	
Divers	1 201 813				542 340	1 744 153	
TOTAL	3 589 681		2 449 005		1 745 997	2 886 673	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks		733 217			
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
	TOTAL I		733 217		
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
- litiges					
- amendes et pénalités					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres	164 393	31 538			195 930
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	259 633	21 791			281 424
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL II		424 026	53 329	477 354
Provisions pour dépréciations					
Immobilisations					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours			7 196		7 196
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations	54 570	733 217			127 787
	Total III		54 570	740 413	134 983
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		478 596	1 526 959	612 337
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles					

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	41	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	2	
TOTAL	48	

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	281 424
Autres engagements	
TOTAL	281 424

Commentaires : néant

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2025	30/06/2024
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 067	461 447
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	718 540	634 935
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 545 749	2 426 703
Instruments de trésorerie		
TOTAL	2 655 356	3 523 084

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2025	30/06/2024
Créances clients, usagers et comptes rattachés	412 753	200 900
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	543 043	1 764 378
Valeurs mobilières de placement	1 571	1 397
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	228 142	399 039
TOTAL	1 185 509	2 365 714

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2025	30/06/2024
Produits :	- D'exploitation	15 715	4 515 553
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		15 715	4 515 553

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2025	30/06/2024
Charges :	- D'exploitation	458 465	155 337
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		458 465	155 337

Commentaire

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Solde			Variation
	30/06/2025	30/06/2024	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 900.00	52 361.24	-37 461.24	-71.54
77100000 PRODUITS EXCEPT.S/OP.DE GESTION		7 963.00	-7 963.00	-100.00
77180000 AUT.PROD.EXCEP./OPER.GEST		27 128.00	-27 128.00	-100.00
77200000 PROD./EXERCIC. ANTERIEURS	14 900.00	17 270.24	-2 370.24	-13.72
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS	14 900.00	52 361.24	-37 461.24	-71.54
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	31 348.49	3.08	31 345.41	+1 000.00
67100000 CHARGES EXCEPT.S/OPER. GESTION	6 003.46	3.08	6 000.38	+1 000.00
67170000 CHARGES EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEU	16 364.03		16 364.03	-
67200000 CHARGES/EXER. ANTERIEURS	8 981.00		8 981.00	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES	31 348.49	3.08	31 345.41	1 017 708.12
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-16 448.49	52 358.16	-68 806.65	-131.42

Commentaire

Ventilation du résultat de l'exercice

	Ventilation du résultat de l'exercice	Montant
SECTION DEGATS		-1 382 281
SECTION GESTION		2 865 505
	Total	1 483 224

Commentaire

Tableau de financement modèle PCG

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	1 006 132	2 283 030
ACQUISITION ELMTS. ACTIFS IMMOB.			CESSIONS ELMTS. ACTIFS IMMOB.		
Immobilisations incorporelles	1 924 911	840 024	Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	1 225 720	426 423	Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières			Immobilisations financières		
			AUGMENTATION CAPITAUX PROPRES		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Apports ou legs donations		
Réduction fonds associatifs			Autres fonds associatifs	628 029	550 942
Remboursat dettes financières			Augmentation dettes financières		
TOTAL EMPLOIS	3 150 631	1 266 447	TOTAL RESSOURCES	1 634 161	2 833 972
RESSOURCE NETTE		1 567 525	EMPLOI NET	1 516 470	
Variation du fonds de roulement net global			Besoins (B)	Solde N (D-B)	Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION					
Variations des actifs d'exploitation					
-Stocks et en-cours			23 044		
-Avances et acomptes versés sur commandes		135 630			
-Créances clients, comptes rattachés et autres créances		669 593			
Variations des dettes d'exploitation					
-Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
-Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes		4 392 239			
	TOTAUX EXPLOITATION	5 197 463	23 044		
A) VARIATION NETTE EXPLOITATION				-5 174 419	1 127 490
VARIATIONS HORS EXPLOITATION					
Variations des autres débiteurs					
Variations des autres créditeurs		1 526 506	1 810 285		
	TOTAUX HORS EXPLOITATION	1 526 506	1 810 285		
B) VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION				283 778	-1 130 102
	TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT			-4 890 641	-2 612
VARIATIONS TRESORERIE					
Variations des disponibilités					
Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque			6 407 111		
	TOTAUX TRESORERIE		6 407 111		
C) VARIATION NETTE TRESORERIE				6 407 111	-1 564 913
	VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] :				
			Emploi net		1 567 525
			Ressource nette	1 516 470	

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

	Rémunérations	Avantages en nature
Dirigeants bénévoles		
Dirigeants salariés		
Rémunération brutes des 3 salariés les mieux rémunérés	401 442	

Commentaire

In Extenso

IN EXTENSO ANGERS
2 boulevard Albert Blanchoin
49010 Angers cedex

www.inextenso.fr
© 2019 In Extenso & Associés